



Open de Haute-Savoie 2026

Tournoi Principal

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

« Homologué FFE et FIDE pour Elo FIDE (juin 2026) – Cadence 1h30 + 30" par coup – 7 rondes au système suisse.

Article 1 : Présentation

Le Comité départemental de Haute-Savoie organise du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2026 l'Open de Haute-Savoie avec l'aide du club d'Excenevex Lemans Echecs - XLE.

Les rencontres ont lieu à la Maison communale Albert-Roguet, 25 Route de Hauteville au chef-lieu, Vétraz-Monthoux, France.

Les joueurs doivent être licenciés A auprès de la FFE avec une licence en cours de validité pour la saison en cours ou avoir un code FIDE différent de FRA d'une fédération reconnue par la FIDE.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai et entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

Le tournoi se joue en 7 rondes au système suisse (C.04.3).

Possibilité de prendre un « bye » jusqu'à la ronde 4 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité de ½ point. Cette possibilité n'est permise qu'une seule fois durant le tournoi.

Le délai de forfait est de 30 minutes.

Un joueur absent sans notification est considéré comme forfait et ne sera pas apparié pour la ronde suivante. Si le motif de l'absence n'est pas clairement justifié auprès de l'arbitre, cela entraîne l'exclusion du tournoi. Les forfaits injustifiés seront signalés à la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 3 : Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 90 minutes + 30 secondes par coup.

Le vainqueur enregistre le résultat à la table d'arbitrage immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs enregistre ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double forfait.

Article 4 : Horaires des rondes

- Pointage jeudi 14 mai avant 09h15
- Ronde 1 : Jeudi 14 mai à 09h30
- Ronde 2 : Jeudi 14 mai à 14h30
- Ronde 3 : Vendredi 15 mai à 09h30
- Ronde 4 : Vendredi 15 mai à 14h30
- Ronde 5 : Samedi 16 mai à 09h30
- Ronde 6 : Samedi 16 mai à 14h30
- Ronde 7 : Dimanche 17 mai à 09h30
- Remise des prix : Dimanche 16 mai après la dernière ronde.

Article 5 : Droits d'inscription

Inscription en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-des-jeux-d-echecs-de-haute-savoie/evenements/open-de-haute-savoie-2026>

Il est fortement conseillé aux joueurs de s'inscrire en ligne avant le début du tournoi. Les inscriptions sont toutefois possibles sur place de 8h30 à 9h15.

Frais :

- 40 € adultes.
- 30 € jeunes (U20 et moins)

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points suivant le barème :

- Gain = 1 point
- Nul = ½ point
- Perte = 0 point

En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués :

1. Buchholz tronqué
2. Buchholz
3. Performance

« En accord avec les articles C07.10 et C07-16.6 de la réglementation des départages de la FIDE, la prise en compte des parties non jouées et les calculs de performance impliquant des joueurs et joueuses sans classement officiel est confiée à la méthode de calcul programmée dans le logiciel Papi »

Article 7 : Prix

Tournoi Principal

- 1^{er} 300 € + Coupe
- 2^{ème} 200 € + Coupe
- 3^{ème} 100 € + Coupe
- 4^{ème} 75 €
- 5^{ème} 50 €

Prix par catégorie :

- Vétéran 50 € + Coupe
- Jeune 50 € + Coupe
- Féminin 50 € + Coupe
- < 2000 50 € + Coupe
- < 1800 50 € + Coupe
- < 1600 50 € + Coupe

Les prix généraux sont attribués au système Hort et sont non cumulables.

Tout joueur absent lors de la remise des prix renonce à son prix.

Article 8 : Organisation et arbitrage

Responsable de l'organisation

Michel Carobbio, administrateur CDJE74

Richard Weber, administrateur CDJE74

Stéphane Dudognon, administrateur CDJE74

Arbitre principal

Manuel Fossella, Arbitre FIDE

Article 9 : Jury d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre (ex. : coup illégal, forfait, sanction), le joueur continue la partie selon les directives de l'arbitre, puis dépose une réclamation écrite auprès du jury.

Le jury d'appel est constitué si besoin. Il est composé de 3 membres. Composition : 1 membre de l'organisation, 1 représentant des arbitres, 1 représentant des joueurs désigné au cas par cas. Quorum : 2 membres, décision à la majorité.

Les décisions du jury s'appliquent immédiatement pour la suite du tournoi. Un recours ultérieur est possible auprès de la Commission d'Appels Sportifs de la Ligue.

Article 10 : Règles spécifiques

Si un joueur utilise ses deux mains pour réaliser un coup (en cas de roque, de prise ou de promotion) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal (article 7.5.4 du Livre de l'Arbitre).

Pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire. Pour le second coup illégal achevé par le même joueur, l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur.

En cas de divergence avec le présent règlement, les règles FIDE prévalent.

Article 11 : Conduite des joueurs

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs et joueuses d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions.

Le lieu de compétition comprend la « zone de jeu », les toilettes, la zone fumeur, la salle d'analyse et la zone buvette ainsi que tout autre endroit désigné par l'arbitre. La « zone de jeu » est définie comme l'endroit où se tiennent les parties de la compétition. Un joueur au trait ne peut pas quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Les conversations et lectures suspectes sur des parties en cours sont interdites sur le lieu de compétition.

Les analyses et parties amicales sont interdites dans la « zone de jeu ». Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu.

Les téléphones et autres appareils électroniques de communication doivent être éteints et laissés dans un sac ou manteau. Un joueur possédant ce type d'appareil sur lui pendant sa partie sera sanctionné par la perte de la partie.

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter sur le lieu de compétition, hormis dans la zone fumeur à l'extérieur.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Les photos et vidéos sont interdites dans la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Une tenue correcte est exigée sur le lieu de compétition.

Tout contrevenant peut recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 12 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Arbitre principal

Manuel Fossella

Responsable organisation

Michel Carobbio